



Besoin d'aide urgente par rapport à un huissier

Par **Laurent1484**, le **23/11/2012** à **12:33**

Bonjour,

Je dois payer une somme forte à un huissier que je n'ai pas demandé pour pouvoir toucher mes dommages et intérêts Si je ne paye pas je dois oublier mes dommages et intérêts m'a t'on dit est ce normal?

Par **citoyenalpha**, le **25/11/2012** à **22:10**

Bonjour

oui les huissiers demandent une provision avant d'exécuter leurs actes et ceux afin d'éviter les impayés.

Ces frais sont à la charge de la personne contre laquelle l'exécution forcée est exercée.

Vous serez donc en droit, si l'huissier ne peut obtenir de paiement faute de solvabilité, de réclamer la somme à votre débiteur.

Restant à votre disposition